

AURIGNAC

Situation à la Communauté des Communes des Terres d'Aurignac

Communiqué de presse

Conférence de presse de Patrick BOUBE et Thomas FAURE du dimanche 8 novembre.

L'élection du président de la CCTA en 2014, suite aux élections municipales, a montré une division profonde du conseil communautaire. Une courte majorité a porté Jean-Luc Guilhot à la présidence et celui-ci n'a pas jugé utile de s'allier avec la minorité d'alors pour diriger la CCTA. Seul Thomas Faure a pu intégrer le bureau à la faveur du vote. Au cours des derniers mois, nous avons vu que cette majorité était très fragile et la gestion de Jean-Luc Guilhot a été clairement remise en cause par plusieurs votes négatifs. Cela a exacerbé les divisions en faisant apparaître deux blocs au sein de la CCTA. Jean-Luc Guilhot a affirmé accepter de démissionner mais attendait qu'un consensus de gouvernance soit trouvé. Après avoir critiqué depuis 2008 la gestion du président, Thomas FAURE s'est positionné en estimant que lorsqu'on amène la critique, il est normal de se proposer pour assumer la fonction. Il a été soutenu par le groupe devenu majoritaire.

Devant cette situation nous nous sommes engagés personnellement et activement dans un processus de média-

tion qui a mis de long mois à prendre forme tant le climat était dégradé. L'objectif était de rassembler un maximum de conseillers communautaires autour d'une nouvelle gouvernance.

La médiation est entrée dans sa phase finale le 2 novembre et a montré la grande tension qui régnait dans le conseil communautaire.

À l'issue de ces travaux, une nouvelle gouvernance a été proposée par les 5 conseillers désignés par leurs pairs dans lesquels nous figurons. Nous avons reçu pour cela le soutien clair des membres de notre groupe.

Forts de ce qui s'est passé en 2014, forts des résultats du travail de médiation, la proposition était de donner 3 postes de vice-présidents aux majoritaires, 2 postes dont celui de président à la minorité ; cela garantissait un équilibre au sein du bureau, un partage des responsabilités entre Jen-Michel Losego et Thomas Faure, et une obligation de travailler ensemble.

Le vote sur cette gouvernance a recueilli 19 pour, 3 abstentions et 7 contre.

Nous considérons que l'objectif du tiers des conseillers est atteint et que le président aurait pu se satisfaire de ces votes pour démissionner et laisser la place à la nouvelle



T. Faure et P. Boube

gouvernance.

Il en a été autrement et le deuxième tour qu'il évoque maintenant a été proposé dans un moment de flottement sans que nous ayons pu nous en saisir.

Aujourd'hui nous pensons que le résultat de la médiation est légitime et qu'il doit donc être mis en œuvre.

Nous allons retourner vers notre groupe pour lui proposer de signer une pétition allant de ce sens ; nous la transmettrons à Jean-Michel Losego, mandataire de son groupe.

Nous pouvons comprendre que certains des conseillers communautaires et certains de nos concitoyens espéraient un changement plus radical. Mais l'issue de la médiation nous a montré que nous ne pouvions rentrer de nouveau dans un fonctionnement avec une majorité faible et une opposition de deux blocs au sein du conseil. D'énormes conces-

sions ont été faites de part et d'autre et l'intelligence de chacun doit amener à céder sur certains points et à accepter ce résultat.

Tous les élus du conseil ont reçu leur légitimité des urnes en 2014, tous les élus ont aussi la responsabilité de faire fonctionner cette CCTA et de la préparer aux fusions qui auront lieu au 1er janvier 2017. En effet, il est important d'être actifs pour que cette étape se passe au mieux pour les services aux citoyens, pour la fiscalité et pour la représentation des Terres d'Aurignac dans la nouvelle entité. *Propos de Thomas Faure.*

Pour conclure, le but de cette conférence était de faire savoir aux citoyens des Terres d'Aurignac qu'il est grand temps et urgent de constituer une équipe gouvernante qui travaillera dans la transparence, la démocratie, l'éthique et la sérénité.

Le consensus a échoué

Communauté de Communes des Terres d'Aurignac

Jean-Luc Guilhot, Président de la Communauté de Communes des Terres d'Aurignac a réuni la presse, vendredi 6 novembre, afin de faire un point sur sa situation à la tête de cette collectivité. Il voulait faire savoir aux citoyens des Terres d'Aurignac que le consensus engagé a échoué malgré toute la bonne volonté mise par lui et son groupe dans la résolution du problème. La procédure, fixée par le médiateur, Henri de Lassus, afin de trouver un nouveau candidat à la présidence et une nouvelle gouvernance n'a pu aboutir, faute d'un nombre de voix indispensable. En effet, 20 voix pour (sur 29 votants) étaient nécessaires et à l'issue du vote, 19 pour, 4 abstentions et 7 contre ont donc fait capoter le consensus. Jean-Luc Guilhot proposa donc un nouveau vote, ce que personne n'accepta ! Il voulait donc faire savoir pour quelles raisons, et malgré toute sa bonne volonté, le consensus n'a pu aboutir. Il restera donc à la présidence de la CCTA jusqu'à nouvel ordre et se chargera de réunir à nouveau le bu-



Jean-Luc Guilhot s'exprime

reau dans les prochains jours afin de trouver une solution à la situation actuelle. Quant au Collectif des Contribuables des Terres d'Aurignac, Jean-Luc Guilhot en a pris acte mais il met en garde les contribuables qui s'opposeraient à la levée de l'impôt ! Un nouveau conseil communautaire devrait avoir lieu dans les semaines à venir afin de régler une bonne fois pour toutes le problème de la présidence de la communauté de communes ; sa préoccupation actuelle étant de faire fonctionner la CCTA avec ses 68 salariés et préparer la future fusion avec les communautés des « cantons » extérieurs.

Concert à l'Escale

Samedi 21 novembre à 20h45, le Trio WRC (swing) : Yannis Constans (guitare), Camille Wolfrom (contrebasse) et Hervé Rousseaux (clarinette, flûte, saxo) se produira à l'Escale. WRC est un trio pas comme les autres. Ils sont 3 mais travaillent comme 4. Ils sont

saxophoniste, flûtiste, clarinetiste..., un guitariste et un contrebassiste. Et c'est tout. Ils s'amuse à revisiter à leur manière des morceaux d'univers différents. Vous pourrez ainsi entendre un Swing bien Français à la Django Reinhardt suivi d'un Choro Brésilien ou d'une